

**Master MEEF 2 DEG - Métiers de l'éducation, de
l'enseignement et de la formation - 2nd degré**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master MEEF 2 DEG - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 2nd degré. 2017, Université de Lorraine. hceres-02028461

HAL Id: hceres-02028461

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028461>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation – 2nd degré

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 2nd degré* (MEEF 2nd degré) s'inscrit dans le champ principal *Sciences humaines et sociales* et dans les champs secondaires *Arts, lettre et langues, Sciences et technologie, sciences de l'ingénieur, Droit, économie, gestion*. Il est mis en œuvre par l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE), le rectorat et diverses composantes des collègius de l'Université de Lorraine qui portaient déjà la formation des enseignants avant la mise en œuvre du master MEEF.

La formation a pour objectif principal d'assurer la préparation aux métiers de l'enseignement dans les collèges et les lycées. Elle est ainsi organisée pour favoriser le développement des compétences et l'acquisition des connaissances permettant la réussite au concours de l'enseignement et l'entrée dans le métier.

La formation est déclinée en 25 parcours qui couvrent les différentes disciplines générales de l'enseignement secondaire, des disciplines de l'enseignement technique et professionnel et la documentation. En seconde année de master (M2) ces parcours se déclinent en deux sous parcours selon que l'étudiant est lauréat (parcours *Enseignement et alternance* -PEA) ou non lauréat du concours (parcours *Enseignement et pratique accompagnée* -PEPA). Chaque année, selon les inscriptions effectives, ces parcours sont combinés ou non ouverts.

La culture commune aux étudiants est soutenue par une même structuration des maquettes pour tous les parcours de la mention- et par l'existence d'un tronc commun aux mentions *MEEF 1^{er} degré, 2nd degré* et *Encadrement éducatif*.

La formation est dispensée sur différents sites répartis dans les quatre départements de l'Académie de Nancy-Metz.

Analyse

Objectifs

La fiche RNCP présente comme objectif de la formation, l'exercice du métier d'enseignant en collège et en lycée général, technologique et professionnel, mais également une insertion professionnelle dans les secteurs post-scolaire et extra-scolaire. Ces objectifs sont en cohérence avec le référentiel de compétences qui prend en compte un champ élargi faisant référence aux compétences métier, aux compétences attendues au niveau du grade de master et aux compétences psychosociales de l'Organisation Mondiale de la Santé. Cependant, la formation telle que présentée dans le dossier mention resserre les objectifs sur le métier d'enseignant, de même que les titres des unités d'enseignement (UE) indiquées dans les maquettes. Ainsi, les contenus de formation de la première année (M1) sont les contenus disciplinaires et didactiques de la discipline ainsi que les compétences professionnelles attendus pour la réussite au concours, tandis que le M2 est en grande partie réservé à la professionnalisation à partir de stages en établissement scolaire. La formation mériterait de mieux prendre en compte les objectifs de formation, liés au secteur extrascolaire, et de mieux équilibrer la formation entre les deux années.

Organisation
<p>Le pilotage de la mention est complexe et les documents proposés permettent difficilement une bonne compréhension de son fonctionnement. Il croise quatre champs de formation disciplinaires (<i>Arts, lettres et langues, Sciences humaines et sociales, Droit, économie, gestion, Sciences et technologie, sciences de l'ingénieur</i>) avec les collégioms de l'Université qui sont des structures de coordination des composantes. A ces structures s'ajoute une organisation en « pôles », transversaux aux collégioms, responsables des différentes mentions. Les parties-prenantes dans la mention <i>MEEF 2nd degré</i> sont l'ESPE, le Rectorat et l'Université de Lorraine.</p> <p>Les principes de construction des maquettes sont explicités. Ils conduisent à une maquette générique aux 25 parcours qui confère une homogénéité de la formation et au développement d'une culture commune : (1) pour tous les parcours, les cinq mêmes blocs de compétences structurent et organisent les UE sur les quatre semestres, (2) il existe des mutualisations entre parcours, avec les mentions <i>MEEF 1^{er} degré</i> et <i>Encadrement éducatif</i> et avec d'autres masters (langues vivantes et histoire-géographie), (3) les UE de tronc commun sont réparties sur les quatre semestres. Chaque parcours de M2 est divisé en deux sous-parcours : fonctionnaire-stagiaire (<i>PEA</i>) et non-lauréat du concours (<i>PEPA</i>). Un guide de l'étudiant permet d'apprécier comment se décline cette maquette générique sur l'ensemble des parcours.</p> <p>L'autoévaluation de la formation pointe une organisation qui génère une surcharge de travail des étudiants et une formation trop atomisée. Les propositions (dont il est difficile de savoir de quelle instance elles émanent) d'une formation davantage axée sur la mise en situation professionnelle et d'une évaluation par compétences plus globale et intégrée sont à encourager ; elles pourraient être des remédiations efficaces à ces constats, elle pourrait également renforcer la mutualisation entre les parcours.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les parcours du <i>MEEF 2nd degré</i> sont mis en œuvre par les équipes pédagogiques relevant des composantes partenaires de l'ESPE. Les parcours sont implantés dans plusieurs sites situés dans les quatre départements de l'académie, mais il est difficile d'identifier clairement les sites impliqués (non congruence entre les documents).</p> <p>Dans le cadre de la nouvelle région Grand-Est un travail de concertation entre les ESPE de Reims, Strasbourg et Lorraine est initié. Il permet un partage d'informations, de pratiques, et des formations conjointes de stagiaires. Cette coopération est intéressante pour faciliter la mise en stage des étudiants limitrophes aux académies et pour proposer des parcours pour des disciplines à faible effectif.</p> <p>Le partenariat est essentiellement représenté par les collectivités territoriales et les partenaires de l'école publique (associations et mutuelles) qui interviennent ponctuellement dans des projets. Il semble nécessaire de construire une plus grande cohérence des apports de chacun au sein d'un même parcours. Par ailleurs, rien n'est évoqué sur les liens entre ces partenaires et les terrains de stage.</p>
Equipe pédagogique
<p>Les équipes pédagogiques sont pluridisciplinaires et pluri-catégorielles : elles sont constituées de formateurs praticiens et d'universitaires des différentes disciplines auxquels peuvent être associés les corps d'inspection et des chefs d'établissement. L'autoévaluation pointe une bonne représentativité des différents intervenants comme favorable à l'équilibre de la formation, mais les données (non homogènes et incomplètes) sur la composition des équipes pédagogiques pour chacun des parcours ne semble pas attester de ce point. A titre d'exemple on peut chiffrer l'intervention des personnels de l'éducation nationale à hauteur d'environ 7 % en M1 et 20 % en M2 pour le parcours <i>Anglais</i>, 15 % en M1 et 25 % en M2 pour le parcours <i>Documentation</i>, 25 % en M1 et 75 % en M2 pour le parcours <i>Physique-Chimie</i>, 30 % en M1 et 40 % en M2 pour le parcours <i>Allemand</i>, et l'écart très marqué pour la formation <i>EPS</i> entre les sites de Metz 65 % et Nancy 11 % en M1.</p> <p>La coordination des équipes pédagogique est assurée par parcours, d'une part par des réunions de sites et d'autre part par l'équipe de formation qui réunit les responsables de parcours et responsables de la mention. Les prérogatives des équipes pédagogiques et de l'équipe de formation sont bien distinguées et articulées, mais des évolutions sont nécessaires pour faciliter davantage la coordination au sein des équipes et entre les équipes pédagogiques. La proposition de concertation par grand champ disciplinaire et entre enseignants disciplinaires d'un parcours et enseignants du bloc transversal « contexte d'exercice du métier » devrait pouvoir améliorer la cohérence des enseignements.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Le nombre d'inscrits est stable depuis la création de la formation, mais cela masque de grande disparité selon les parcours et les sites (par exemple en 2015 : 24 à Nancy et -5 à Metz en <i>Histoire-Géographie</i>, 72 dont 19 à Metz et 53 à Villers-lès-Nancy en <i>EPS</i>).</p> <p>Le manque de recul rend difficile l'appréciation de la réussite des étudiants. Les tendances observées en 2014 et 2015 mettent en évidence une réussite plus élevée en M2 qu'en M1 (81 et 85 % contre 67 et 70 %). Les documents ne donnent pas d'information sur l'abandon des étudiants, ni sur la poursuite d'études des étudiants non-lauréats du concours.</p> <p>La formation étant très récente, elle n'a pas encore pu faire l'objet d'un suivi de l'insertion professionnelle. Les documents indiquent les taux de réussite au concours et de titularisation, mais les informations n'ont pas été fournies sur</p>

L'insertion professionnelle immédiate des étudiants non-lauréats du concours.
Les possibilités d'orientation (vers la mention *MEEF Pratiques et ingénierie de la formation* ou vers d'autres masters) sont présentées aux étudiants non lauréats au concours en fin de M1, ceux-ci peuvent cependant choisir de rester dans la mention *MEEF 2nd degré*.

Place de la recherche

La mention est structurée pour assurer une formation à la recherche et par la recherche sur les deux années : UE dédiées, mémoire de recherche intégré à la formation professionnelle, intégration des résultats de la recherche dans les enseignements. Le cadrage du travail de mémoire est commun à l'ensemble des parcours.

La formation à la recherche est adossée à huit laboratoires du pôle « Connaissances-Langage-Communication-Sociétés » et une école doctorale. Ce pôle est fonctionnellement soutenu d'une part par des groupes de travail à l'interface entre des structures de recherche, l'ESPE et des terrains éducatifs, et d'autre part par l'implication possible de fonctionnaires stagiaires dans des projets de recherche-action.

Pour améliorer la formation par la recherche il s'agit d'améliorer le tutorat du mémoire dont le suivi individuel pose des difficultés. Un suivi s'appuyant sur des séminaires donnant une place à un tutorat par les pairs et les experts semble une piste intéressante à explorer.

Le dossier ne donne pas d'information sur le nombre d'étudiants qui poursuivent en thèse.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation offerte par la formation concerne le développement des compétences métiers de l'enseignement. Elle est favorisée par la composition des équipes pédagogiques inter catégorielles. Si l'orientation du cadrage national du master *MEEF* vise une professionnalisation progressive dès le M1, la formation prend cet aspect en charge essentiellement en M2. L'autoévaluation pointe la focalisation sur la préparation disciplinaire au concours en M1. Elle propose une évolution de la première année qui permettrait d'introduire plus de professionnalisation dès le début de la formation d'une part, en allégeant les enseignements disciplinaires nécessaires au concours par une meilleure coordination avec les enseignements pris en charge en licence, et d'autre part en favorisant la construction des compétences professionnelles qui concourent à la réussite du concours.

La création du double parcours en M2 (*PEA, PEPA*) permet de proposer une poursuite d'études professionnalisante pour les étudiants qui n'ont pas réussi le concours, mais celle-ci reste essentiellement orientée sur l'enseignement.

Place des projets et des stages

L'organisation des stages contribue à une professionnalisation progressive de la formation au métier de l'enseignement dans le secondaire. D'une part des stages en établissement s'articulent avec des UE de mise en situation professionnelle et les UE du bloc contexte d'exercice du métier, d'autre part ils sont proposés sur les deux années avec une responsabilité accrue (observation et pratique accompagnée en binôme en M1 sur quatre semaines, puis en responsabilité avec un tutorat mixte pour les fonctionnaires stagiaires ou en pratique accompagnée avec un volume plus important qu'en M1 (cinq semaines)) en cas d'échec au concours. Différentes propositions d'évolutions portent sur une meilleure articulation entre les stages et les contenus travaillés dans les UE, et une plus grande concertation entre les différents acteurs (formateurs, tuteurs, universitaires).

En cas d'échec au concours, des stages dans d'autres contextes professionnels seraient à proposer pour favoriser l'insertion professionnelle dans le milieu extrascolaire.

Place de l'international

L'ouverture internationale de la formation sur l'Allemagne, le Luxembourg et l'Italie est favorable au développement des compétences linguistiques et à la connaissance d'autres systèmes éducatifs. Elle s'appuie sur des partenariats européen et transfrontalier formalisés avec une mobilité intégrée dans le cursus de formation, des diplômes conjoints et un parcours international en allemand. Toutefois, aucun effectif ne permet d'apprécier l'importance des étudiants qui en bénéficient, et il est pointé que l'accueil des étudiants étrangers reste très limité du fait des visées de la formation. Par ailleurs, il est regrettable qu'à ce jour, seuls les parcours de langues étrangères et d'histoire-géographie en bénéficient et que les échanges semblent freinés en M1 par l'objectif du concours et en M2 pour les lauréats au concours par le stage en responsabilité. L'autoévaluation pointe l'importance d'ouvrir plus largement l'offre de mobilité internationale.

Pour tous les parcours, l'enseignement des langues, commun avec les mentions *1^{er} degré* et *Encadrement éducatif*, massé en M1, est organisé pour soutenir au mieux la maîtrise des compétences par tous les étudiants : un dispositif de soutien est proposé en M1, en cas d'échec à la 1^{ère} session, et la possibilité de suivre à nouveau l'UE en M2 en cas de non validation.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>L'admission en master est de plein droit pour les licences disciplinaires du domaine concerné et sur dossier pour d'autres diplômes, les diplômes en question ne sont pas précisés. Le master accueille des stagiaires en reprise d'études mais le dossier ne fournit pas de statistiques concernant ce type de stagiaires. L'ESPE s'est doté en 2014 du service Ingénierie et Développement Professionnel (SIDP), coordonné avec l'Université de Lorraine, pour accompagner efficacement les publics en reprise d'études. Toutefois, les effectifs communiqués montrent que seuls des étudiants des parcours des disciplines du collège et lycée général en ont bénéficié entre 2014 et 2016.</p> <p>Des entretiens d'orientation à l'issue du M1 pour les étudiants ayant échoué au concours ont été mis en place. En M2, un système d'alerte et un dispositif d'accompagnement est mis en place pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en difficulté dans leur établissement, le dossier donne peu de lisibilité sur son organisation.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation s'appuie sur des dispositifs permettant des aménagements pour s'adapter à une diversité de public. La formation continue et la formation permanente s'appuient sur des démarches de validation des acquis de l'expérience et de validation des acquis professionnels et personnels qui sont accompagnées par le (SIDP). Les étudiants en situation particulières (handicap, salarié, sportifs haut niveau) bénéficient d'aménagements divers pour prendre en compte leurs besoins spécifiques : il s'agit d'un allongement possible de la formation (une année de formation sur deux années), et des adaptations des supports et des conditions de stage pour les personnes en situation de handicap.</p> <p>Pour les différents parcours, l'enseignement du numérique a pour objectif de former au numérique, et avec et par le numérique. Pour cela il occupe une place bien identifiée dans la formation : il est transversal aux UE mais avec un volume horaire et des ECTS dédié à cet enseignement dans l'UE. De plus, les étudiants volontaires peuvent bénéficier d'un enseignement complémentaire pour valider le C2i2e (certificat en informatique de niveau 2 spécifique aux métiers de l'enseignement). Cette organisation est commune aux différentes mentions MEEF.</p> <p>Une formation à distance est proposée pour la formation au numérique. Elle est également proposée pour les étudiants qui suivent leur formation dans l'académie et qui sont en stage dans une académie limitrophe de la grande région. La proposition d'utiliser la formation à distance pour mieux articuler et intégrer les enseignements et les stages semble intéressante.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'organisation des jurys, composés d'enseignants et d'enseignants chercheurs nommés par le directeur d'ESPE, suit les préconisations ministérielles (jury semestriels, jury de mention). Ils présentent l'originalité de s'appuyer sur des commissions, regroupant des parcours proches, présidées par des responsables de parcours, qui préparent les jurys. Ces commissions sont probablement des appuis à la concertation et l'harmonisation entre les parcours sur la délivrance des diplômes. L'autoévaluation pointe toutefois que l'harmonisation entre parcours pour la gestion des étudiants en situation spécifiques est à améliorer.</p> <p>Une compensation est appliquée au sein du semestre et entre les deux semestres pour l'ensemble des parcours, sauf pour les stages de M1 et M2, pour le mémoire et pour l'UE de langue en M2. Ce choix de non compensation possible pour ces UE constitue une garantie des compétences professionnelles des diplômés.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Si le dossier de pilotage mentionne l'existence d'un portfolio numérique pour assurer un suivi individuel des étudiants, le dossier mentionne ne l'évoque pas, on peut donc se demander s'il est utilisé par cette formation.</p> <p>Le suivi de l'acquisition des compétences repose sur un référentiel des compétences dont l'élaboration résulte d'un travail commun des équipes pédagogiques des mentions <i>1^{er} degré</i>, <i>2nd degré</i> et <i>Encadrement éducatif</i> du master MEEF. Ce référentiel qui identifie clairement les compétences attendues semble à ce jour encore peu opératoire. En effet, l'identification des descripteurs des compétences est encore en projet. Par ailleurs, dans l'annexe décrivant la mise en place des différents parcours, seul trois parcours (<i>Lettres</i>, <i>Musique</i> et <i>Documentation</i>) mentionnent ce référentiel et seul le parcours <i>Documentation</i> affiche les compétences visées par le référentiel avec les enseignements dispensés dans les UE. La mise en œuvre du projet de construction d'un référentiel de compétences d'entrée en formation et de formation continue permettra d'assurer le suivi et d'évaluer le parcours de formation des enseignants de façon efficace dans un continuum.</p>
Suivi des diplômés
<p>Les documents n'apportent pas de résultats sur le suivi des diplômés car la formation est trop récente. L'observatoire de la vie universitaire de l'Université de Lorraine pourra dans les années à venir conduire des enquêtes qui éclaireront l'insertion professionnelle des diplômés.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Les dispositifs et procédures d'autoévaluation sont encore peu développés, ceci explique peut-être que le dossier soit parfois superficiel pour apprécier pleinement la formation. La nécessité d'améliorer l'autoévaluation de la formation est pointée dans le dossier. En effet, jusque-là, l'évaluation de la mention a été pilotée par le SIDP de l'ESPE. S'il est mentionné que ce service dispose de divers outils d'autoévaluation, rien n'est dit sur la façon dont la mention les a exploités. L'autoévaluation semble avoir reposé essentiellement sur des réunions annuelles des délégués étudiants des différents parcours et des réunions des équipes de formation. Le conseil de perfectionnement s'est réuni pour la 1^{ère} fois en février 2016 pour préparer le dossier d'autoévaluation de l'HCERES.

Le conseil de perfectionnement, unique pour la mention, réunit des représentants des différentes composantes de la formation et des étudiants. Bien que ce conseil puisse accueillir des personnes des différents parcours, ces derniers sont difficilement tous représentés (le conseil est constitué de 24 membres).

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La structure générale du master axée sur des compétences professionnelles à acquérir avec une mise en situation professionnelle progressive.
- La construction d'un référentiel précis de compétences qui prend en compte un champ de compétences qui dépasse celui de l'enseignement permettant ainsi une insertion professionnelle élargie.
- Les projets identifiés d'amélioration du référentiel de compétences : le rendre plus opérationnel par la description d'indicateurs ; l'inscrire dans un continuum entre la licence et la formation continue et continuée (incidence pour les futurs enseignants).
- La construction d'une culture commune soutenue par la structure partagée de la maquette entre les 25 parcours, la mutualisation d'enseignements entre les parcours et avec les deux autres mentions *MEEF 1^{er} degré* et *Encadrement éducatif*, un référentiel de compétences commun aux parcours et aux trois mentions.

Points faibles :

- Les procédures d'autoévaluation pour réguler la formation qui ne sont qu'initiées.
- Le travail d'harmonisation entre les parcours, à l'intérieur des parcours entre les stages, la recherche et l'enseignement, dans la composition des équipes pédagogiques (universitaires et praticiens), dans les décisions des commissions pédagogiques.
- La professionnalisation à visée non scolaire des non-lauréats du concours.
- L'exploitation encore faible des outils numériques favorisant les formations à distance et le suivi de l'acquisition des compétences.
- L'ouverture internationale qui ne bénéficie qu'à certains parcours.

Avis global et recommandations :

La mention *MEEF 2nd degré* intègre par ses objectifs un grand nombre de parcours et d'équipes pédagogiques. Un travail important en termes de fédération a déjà été mené. Ce travail reste à poursuivre.

Cette grande offre de formation complexifie l'organisation et la cohérence des parcours. Une réflexion est peut-être à engager sur la nécessité de couvrir autant de spécialités du concours, notamment dans le cadre de la grande région.

Le référentiel de compétences élaboré pourrait servir au développement de l'évaluation par compétences pour améliorer la cohérence de la formation. Dans ce contexte, la place de la professionnalisation en première année gagnerait à être encore davantage confortée.

Par ailleurs, il semble important pour les non-lauréats du concours de penser la formation et les stages pour améliorer l'insertion professionnelle dans le secteur extra-scolaire.

Observations de l'établissement

Master Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation-2nd degré

L'équipe enseignante souhaite apporter les commentaires suivants :

Organisation

Les propositions émanent du conseil de perfectionnement de la mention 2D et ont été relayées par le COSP.

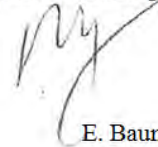
Équipe pédagogique

Le Rectorat met à disposition pour chaque parcours un à quatre professeur(s) formateur(s) académique(s) pour un volume horaire de 64h ou 128h par formateur. Ce qui revient en moyenne à 147h d'intervention professionnelle attribuées par parcours.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation.

Les résultats des enquêtes réalisées par le SIDP (ensemble des étudiants des parcours MEEF 2D sollicités) ont porté sur le dispositif de formation des UE relatives au bloc contexte d'exercice du métier (M1 et M2), des UE relatives à la mise en situation professionnelle (M1 et M2), des UE relatives au mémoire (M1 et M2) et des UE de langues (M1). L'ensemble des formateurs des parcours assurant ces enseignements sont ensuite réunis pour analyser ces retours, clarifier les principes communs de formation dans ces UE, et envisager des pistes d'amélioration.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner